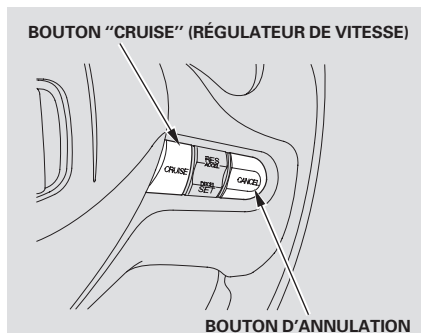


Annulation du régulateur de vitesse



Le régulateur de vitesse peut être désactivé par l'une des actions suivantes:

- Appuyer sur la pédale de freins ou sur la pédale d'embrayage.
- Appuyer sur le bouton d'annulation (CANCEL) sur le volant.
- Enfoncer le bouton "CRUISE" sur le volant.

Retour à la vitesse de consigne

Quand on appuie sur le bouton "CANCEL" ou qu'on frappe légèrement la pédale des freins ou d'embrayage avec le pied, le système mémorise la vitesse de consigne précédente. Pour retourner à cette vitesse, accélérer au-delà de 40 km/h et appuyer momentanément sur le bouton "RES/ACCEL". Le témoin "CRUISE CONTROL" s'allume. Le véhicule accélérera jusqu'à la vitesse de consigne précédente.

Appuyer sur le bouton "CRUISE" éteint le système complètement et efface la vitesse de consigne précédente.